

Créer une entreprise de plomberie

Description

Créer une entreprise de plomberie ne s'effectue pas sur un coup de tête. La concrétisation d'un tel projet exige mûre réflexion pour savoir si l'on souhaite ou non, devenir plutôt [auto-entrepreneur plombier](#). Elle implique aussi la réalisation de différentes étapes. Avant de commencer toute démarche, il est aussi conseillé de s'informer sur l'activité de plomberie, qui est réglementée, et qui passionne actuellement des milliers d'artisans. Une fois cela fait, il faudra commencer par l'accomplissement des formalités de constitution.

[Créer mon entreprise de plomberie en ligne](#)

Une entreprise de plomberie, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une entreprise **spécialisée** dans la réalisation des travaux de :

- Robinetterie ;
- Tuyauterie ;
- Chauffage ;
- Étanchéité.

Elle dispose d'une **équipe de plombiers professionnels** chargés d'effectuer :

- Une réparation ;
- Une installation ;
- Un entretien ;
- Un dépannage.

Que doit-on faire avant de créer une entreprise de plomberie ?

Avant de créer une entreprise de plomberie, il faut tout d'abord **s'informer sur les normes devant être respectées** au cours de son exercice. Il est tout aussi important de se poser certaines questions, et :

- Définir les besoins de l'entreprise ;

- Réaliser une [étude de marché](#) ;
- Établir un plan financier.

Se renseigner sur la réglementation dans le secteur

Des normes sont à connaître, étant donné que **l'activité de plomberie est réglementée**. Par exemple, il convient de savoir que l'emploi du titre d'artisan dans le discours commercial est particulièrement avantageux parce que cela rassure les clients. Cependant, soulignons que nul ne peut s'en servir qu'après avoir obtenu **la qualification auprès de la CMA** ou Chambre de métiers et de l'artisanat.

Mener une étude de marché

Avant de créer une entreprise de plomberie, il est également essentiel d'**effectuer cette étape dans la zone d'implantation**. À titre d'exemples, il faut s'informer sur :

- Le profil des clients qui y sont présents ;
- Les attentes du client ;
- Les concurrents déjà en place sur le marché.

Chercher à se distinguer de la concurrence

Cette étape est importante parce que la concurrence est rude. **Pour se démarquer des concurrents**, il est recommandé d'apporter une touche personnelle à son entreprise et de proposer des :

- Services innovants ;
- Tarifs transparents.

S'informer sur les besoins humains et matériels

En principe, les besoins en équipement sont **assez nombreux**. Il faut avoir à sa disposition :

- Des véhicules professionnels ;
- Des locaux ;
- Du matériel destiné à l'exploitation ;
- Du mobilier de bureau ;
- Du matériel informatique pour la partie administrative et commerciale ;
- Des documents juridiques (facture, contrat d'embauche, etc.).

Lorsque l'on prévoit de créer une grande entreprise de plomberie, il est tout aussi important de s'intéresser au **recrutement d'un personnel compétent**, qui est parfois difficile à trouver. Pour simplifier cette démarche, il est préférable de demander l'aide d'organismes comme France travail (anciennement Pôle emploi).

Parmi les charges à prévoir, on retrouve :

- Le loyer et les frais associés (Internet, téléphone, eau, électricité, etc.) ;
- L'entretien des véhicules ;
- Le carburant ;
- Le coût des assurances ;
- Les charges de personnel ;
- Le budget marketing ;
- Les frais administratifs (logiciel, frais bancaires, expert-comptable, etc.).

Rechercher des financements

Il existe **plusieurs sources de financement** permettant de rassembler les fonds pour créer l'entreprise de plomberie. Parmi celles-ci, on peut citer les :

- Fonds propres ;
- Aides publiques ;
- [Établissements bancaires](#).

Bon à savoir : afin de diminuer le besoin de financement, il est possible d'acquérir des véhicules à l'aide d'un crédit-bail ou d'une LLD ou location longue durée.

</center

Quelles sont les démarches à suivre pour créer une entreprise de plomberie ?

Pour créer une entreprise de plomberie, il est encore nécessaire de suivre un certain nombre de démarches. **Les premières consistent à établir un business plan et à mettre au point le plan marketing** de l'entreprise. Il faut également accomplir les formalités de constitution classiques, à commencer par le choix de la forme juridique.

Dresser un business plan

L'ensemble des étapes nécessaires à la mise en place du projet figure dans le [business plan](#). Il **contient également des données chiffrées**. Il s'agit du prévisionnel financier de l'entreprise, qui permet de s'informer sur le besoin de financement. Dans le document, on doit aussi retrouver une partie rédigée servant à présenter le projet et mettre en relief ses atouts.

À noter : il est possible de se servir d'un logiciel de business plan en ligne pour se simplifier la vie et gagner du temps.

L'utilisation d'un logiciel limite le risque d'erreurs dans la rédaction du plan. **Très pratique, l'outil se chargera des calculs** et des aspects comptables pour réaliser le prévisionnel financier. De plus, des modèles de business plan sont proposés à l'utilisateur, ce qui permet d'obtenir un document prêt à être présenté à la banque.

Mise au point du plan marketing

Cette étape permet d'**identifier les actions à mettre en place pour trouver des clients**. Différentes approches doivent être adoptées pour les trois sous-marchés de la plomberie suivants :

- L'installation et rénovation pour les entreprises ou les particuliers ;
- L'urgence ;
- Les marchés publics.

Pour la **partie installation ou rénovation du marché**, on peut miser sur :

- La création d'un site vitrine ;
- Le référencement naturel ;
- Les annonces dans les journaux locaux ou les radios ;
- La distribution de cartes de visite ou de prospectus auprès des commerçants.

Au sujet de la partie urgence, il serait judicieux de :

- Distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres des prospects ;

- Mettre en place des campagnes de publicité géolocalisées en ligne ;
- Se référencer sur des annuaires ou des sites de devis sur Internet.

Pour la **recherche de marchés publics**, il est important de se mettre au courant des appels d'offres des collectivités et y répondre. Notons qu'il ne faut pas non plus négliger le bouche-à-oreille pour attirer les premiers clients.

Choix du local

Le type de local dépend surtout de la taille de l'entreprise de plomberie. Dans tous les cas, **il est nécessaire** de disposer d'un :

- Bureau pour la partie administrative ;
- Espace pour ranger le matériel.

L'idéal serait que le local :

- Dispose d'un parking à proximité ;
- Soit accessible.

Bon à savoir : la zone d'implantation se choisit en fonction des résultats de l'étude de marché réalisé en amont.

Réalisation des formalités d'immatriculation

Elles sont à **effectuer auprès du guichet des formalités et des entreprises**.

L'entreprise sera ainsi immatriculée au RM ou Répertoire des métiers. Si une activité d'achat et de revente est réalisée en plus des prestations de plomberie, le dossier de demande d'immatriculation sera aussi transmis au greffe du tribunal de commerce afin d'effectuer également une inscription au [RCS](#) ou Registre du commerce et des sociétés.

À noter : lorsque l'on envisage de créer une entreprise de plomberie comptant plus de 10 employés, les formalités d'immatriculation s'accomplissent auprès du guichet des formalités des entreprises.

Parmi les formalités à réaliser, il y a encore la :

- Rédaction des statuts ;
- Publication d'un avis de constitution dans un [support d'annonces légales](#) .

Souscription d'une assurance

Pour pouvoir exercer l'activité de plomberie, la souscription d'une assurance civile professionnelle est obligatoire. En cas de travaux de gros œuvre, il faut par ailleurs justifier d'une assurance de responsabilité civile décennale.

FAQ

C'est quoi le métier de plombier ?

Le plombier installe les canalisations de gaz, d'eau et d'évacuation qu'elles soient en acier, PVC ou en cuivre. Il les répare et les entretient. On peut lui confier la pose et la réparation des appareils sanitaires dans la cuisine, les toilettes ou les salles de bain tels que :

- La baignoire ;
- Le compteur ;
- Le chauffe-eau.

Quelles sont les qualités à avoir pour être un bon plombier ?

Il doit avant tout avoir le sens de l'organisation pour régler le plus rapidement possible les problèmes de plomberie. Ses clients ne peuvent pas se passer longtemps de gaz et d'eau. De plus, les dommages provoqués sont parfois dangereux. Il faut qu'un bon plombier possède également des qualités humaines et physiques pour pouvoir mener à bien ses missions.

Quels diplômes pour devenir plombier ?

Pour devenir plombier, les diplômes à obtenir sont :

- Le CAP d'installateur sanitaire ;

- Le CAP d'installateur thermique ;
- Le BP Équipement sanitaire et génie climatique ;
- Le BTS Fluides, énergies, environnements.

Toutefois, il est également possible d'exercer le métier sans diplôme, à condition de suivre des formations accélérées durant un an.